



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 JUIN 2018

Aujourd'hui, mardi douze juin deux mille dix-huit à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sousseyrac, commune déléguée de Sousseyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Étaient présents : ASFAUX Michel - BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - BOY Claudie - BOY Fernand - CALHIOL Marie-Laurence - CAPMAU Jean-Claude - CAVALIER Sylvie – CHASTANET Marie-Laure - COUDERC Nicole - FOUILLAC Michel - GLORIEUX Philippe - HENNEBICQ Didier - LABORIE Francis - LACAM André - LAFAGE Gérard – LANDAS Jean-Yves - LANDES Daniel – LAVERGNE Jean-Jacques - LHERM Maurice - LHERM Yves - MONTBERTRAND Michel - PIOTTE Marcel - POUARD Sylvie - RODRIGUES Arlette - ROISIN Patrick - ROUGIÉ Marie-Noëlle - ROUSSILHES André – SALACROUP Suzanne - SALGUES Gérard - SOULHOL Christian - THEIL Carole - VISTOUR Didier.

Étaient absents excusés : ASFAUX Guy (représenté par LAFAGE Gérard) – COLOMB-DELSUC Jean-Philippe (représenté par BOY Claudie) – FAGES Pierre (représenté par BOY Fernand) – LAPORTE Marie-Thérèse – LAVERGNE Michel (représenté par THEIL Carole) - LEGROS Patrick – ROUAULT Marie-Rose -

Étaient absents : ARNAL Francis – BENNET Noémie - BOISSIÈRE Kévin – DAVAL Laurent - GOUZOU Pascal LAPORTE Nathalie – LARRIBE Christophe - VALENTIN Didier.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h45.

Présents : 33	Excusés : 3	Absents : 8	Procurations : 4
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

Secrétaire de séance : THEIL Carole

ORDRE DU JOUR :

1° APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 10 AVRIL, 3 MAI ET 15 MAI 2018 :

Pour la séance du 10 avril, Mme Marie-Laure CHASTANET demande la correction de son intervention sur le sujet de la formation CACES Dos Santos et les sapeurs-pompiers.

Pour la séance du 15 mai, Mme Sylvie POUARD souhaite intégrer le groupe de travail sur le devenir des campings

Pour la séance du 3 mai, Mme Claudie BOY demande que soit ajoutée sa demande de vote à bulletins secrets sur le sujet de la motion pour un réel partenariat avec les services de l'État.

Les trois procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2° DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019 :

Désignation de M. Marcel PIOTTE, approuvée à l'unanimité.

3° CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL :

Approuvée à l'unanimité.

4° GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE :

Demande approuvée à l'unanimité pour intégrer la parcelle n°048 BC 160 de Calviac au régime forestier.

5° MODIFICATION DU CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE :

Approuvée à l'unanimité pour un total de 156 854 mètres.

6° MOTION "MOBILITÉ-TRANSPORT SUR LE NORD-EST DU LOT" :

Mesdames Claudie BOY et Marie-Laurence CALHIOL ainsi que M. Jean-Philippe COLOMB-DELUC (par procuration) s'abstiennent et ne prennent pas part au vote.

Approuvée à l'unanimité des membres votants.

7° MOTION DE SOUTIEN AU SERVICE DE MÉDECINE DE L'HOPITAL LOUIS CONTE DE GRAMAT :

M. Michel BOUCHARA s'abstient et ne prend pas part au vote.

Approuvée à l'unanimité des membres votants.

8° DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT COMMUNAL POUR L'AMBROISIE :

Désignation de Mme Claudie BOY, approuvée à l'unanimité.

9° FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIES DU LOT (F.D.E.L.) – MODIFICATION DES STATUTS :

Approuvée à l'unanimité.

10° LAMATIVIE - VENTE DE BIENS SECTIONNAIRES DU VILLAGE DE MAURY :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 1 000 €.

11° RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL SERVANT A L'ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.) :

Approuvé à l'unanimité.

12° TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019 :

Approuvé à l'unanimité pour la signature de la convention d'organisation avec la Région Occitanie.

13° DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES :

Approuvées à l'unanimité pour les associations suivantes :

- Le Groupement forestier de Comiac
- Rando verte du Haut Ségala
- Twirling Bâtons
- L'A.L.C.P.

Il est précisé que ne prennent pas part au vote et se retirent de la salle au moment du vote de la subvention, en tant que membres dirigeants de l'association concernée ou ayant des intérêts personnels, les personnes suivantes :

- **Pour le Groupement forestier de Comiac :** Michel ASFAUX, Claudie BOY, la procuration de M. Jean-Philippe COLOMB-DELSUC, Sylvie POUARD et Didier VISTOUR.

Votants	32	Pour	32	Contre	0	Abstention	0
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

- Pour le twirling bâtons : Nadine BENNET

Votants	36	Pour	36	Contre	0	Abstention	0
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

- Pour l'ALCP : Sylvie CAVALIER et Gérard SALGUES

Votants	35	Pour	35	Contre	0	Abstention	0
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

14° SUBVENTION MUTUELLE COUPS DURS :

Approuvée à l'unanimité.

Il est précisé que ne prennent pas part au vote et se retirent de la salle au moment du vote de la subvention, en tant que membres dirigeants de l'association concernée ou ayant des intérêts personnels, les personnes suivantes :

Nadine BENNET et la procuration de M. Guy ASFAUX

Votants	35	Pour	35	Contre	0	Abstention	0
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

15° ADMISSION DE CRÉANCES ÉTEINTES :

Approuvée à l'unanimité.

16° AFFECTATION EN SECTION D'INVESTISSEMENT DE DÉPENSES INFÉRIEURES A 500 € TTC :

Approuvée à l'unanimité pour des achats concernant l'école.

17° DÉCISION MODIFICATIVE :

Approuvée à l'unanimité pour financer les subventions exceptionnelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 05.

Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie

A Sousceyrac-en-Quercy, le 14 juin 2018

Le Maire

Francis LABORIE

